

Metz, le 5 octobre 2023

Service Aménagement Biodiversité Eau / Police de l'eau
Délégation Territoriale de Sarreguemines

Affaire suivie par : Romain DECCO
Tél : 03 87 28 30 84
E-mail : romain.decco@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Commune de PANGE
1 Allée des Tilleuls
57 530 PANGE

OBJET : Porté à connaissance – Raccordement des eaux usées du lotissement « le Potager du Château » sur la commune de PANGE – Notification à la commune

RÉF. : 57-2023-00230

P.J. : le courrier de recevabilité du dossier de porter à connaissance

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que le dossier de « porter à connaissance eaux usées » au titre de l'article R.214-40 du Code de l'environnement déposé par la Communauté de Communes du Haut chemin – Pays de Pange pour le raccordement au réseau existant des eaux usées concernant le projet de **lotissement « le Potager du Château »** porté par DELTAMENAGEMENT sur votre commune, est recevable.

Le projet consiste à la création d'un lotissement de 26 lots, pouvant accueillir environ 78 habitants soit 4,68 kg DBO₅/j supplémentaires raccordés à la station d'épuration de PANGE.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie pendant la durée d'un mois minimum, du courrier ci-joint adressé à la Communauté de Communes du Haut chemin – Pays de Pange valant avis de recevabilité. À l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès-verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez en précisant les périodes d'affichage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Céline DELLINGER